

PANORAMA

Cahier thématique



Peste porcine africaine : comment faire face à la menace mondiale



PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

La stratégie d'« abattage sanitaire » appliquée en cas de foyer de peste porcine africaine comporte habituellement trois composantes, à savoir la destruction, l'élimination et la décontamination (processus comprenant la désinfection) ou « 3D » (de l'anglais : destruction, disposal, decontamination) [1, 2]. Chacune d'elles pose d'importants problèmes logistiques et environnementaux. Par conséquent, il est primordial de planifier les préparatifs afin de s'assurer des meilleures chances de succès.

Lors d'un foyer, la contagiosité du virus de la peste porcine africaine et les caractéristiques de l'élevage porcin intensif rendent généralement nécessaire l'abattage d'un grand nombre d'animaux en un temps très bref. La mise à mort des porcs en respectant à la fois les exigences d'efficacité *et de bien-être animal* est une tâche difficile. Il est important de veiller au bien-être des animaux et à celui des personnes qui effectuent la mise à mort ; il est donc primordial de s'assurer par avance de la disponibilité d'opérateurs qualifiés pour effectuer cette tâche.

Les normes de l'OIE décrivent plusieurs méthodes de mise à mort acceptables ; il sera probablement nécessaire d'en appliquer plusieurs selon la taille et l'âge des porcs, les équipements disponibles et les caractéristiques des installations. L'impact psychologique consécutif à la mise à mort d'un grand nombre d'animaux est souvent considérable, pour les éleveurs mais aussi pour les opérateurs participant au processus d'abattage, et il doit faire l'objet d'un suivi.

L'élimination d'un très grand nombre de carcasses de porcs et d'un grand volume de matériel infectieux soulève de très importantes questions environnementales et logistiques. Parmi les méthodes possibles figurent l'enfouissement, l'incinération et l'équarrissage. L'enfouissement, méthode la plus fréquente, pose de graves problèmes environnementaux, avec notamment le risque que les liquides corporels (lixiviats) finissent par atteindre les eaux souterraines. Il est donc essentiel de procéder à une présélection rigoureuse des sites d'enfouissement et de veiller à ce qu'ils soient bien conçus. Le virus étant très résistant, aucun animal charognard ne doit pouvoir accéder à ces sites, en particulier lorsqu'il existe dans la région des porcs marrons (porcs retournés à l'état sauvage).

Le transport des carcasses et de tout autre matériel infectieux vers les sites d'élimination doit être effectué dans des véhicules biosécurisés

Il est essentiel de procéder à une décontamination efficace des élevages et de désinfecter les matériels à risque afin d'empêcher toute nouvelle exposition. Cela comprend la décontamination et la désinfection de toute matière contaminée, notamment les bâtiments, les équipements et les véhicules ainsi que les vêtements des personnes ayant pu être en contact avec des animaux infectés ou suspects. Les seuls désinfectants à utiliser sont ceux qui inactivent le virus de la peste porcine africaine. Ils doivent être utilisés en suivant les instructions du fabricant. Toute matière organique doit être enlevée et éliminée suivant une procédure sécurisée lors des opérations de décontamination. La décontamination peut également inclure l'élimination des vecteurs, le cas échéant.

Trois chapitres du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE sont consacrés aux opérations de destruction, d'élimination et de décontamination [3, 4, 5].

Plusieurs organisations et pays ont publié sur internet leurs plans d'intervention contre la peste porcine africaine, ce qui constitue une ressource précieuse pour la planification des préparatifs [2, 6, 7, 8, 9, 10].

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3126>

DOSSIER

Peste porcine africaine : comment s'y préparer

MOTS-CLÉS

#abattage sanitaire, #peste porcine africaine, #préparation aux situations d'urgence.

AUTEURS

[Andre van Halderen](#), Principal Adviser, International Policy, Ministry for Primary Industries, Wellington (Nouvelle-Zélande).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Getty Images

RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). – Fiches techniques : African swine fever.
2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2001). – [Manual on procedures for disease eradication by stamping out](#). Manuel FAO Production et santé animales n° 12. Édité par William A. Geering, Mary-Louise Penrith & David Nyakahuma.
3. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). – [Chapitre 4.13. Élimination des cadavres d'animaux](#). In Code sanitaire pour les animaux terrestres.
4. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). – [Chapitre 4.14. Recommandations générales sur la désinfection et la désinsectisation](#). In Code sanitaire pour les animaux terrestres.
5. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). – [Chapitre 7.6. Mise à mort d'animaux à des fins de contrôle sanitaire](#). In Code sanitaire pour les animaux terrestres.
6. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2011). – [Chapitre 6. Planification d'intervention rapide en cas d'alerte](#). In [Préparation des plans d'intervention contre la peste porcine africaine](#). Édité par M.L. Penrith, V. Guberti, K. Depner & J. Lubroth. Manuel FAO Production et santé animales n° 8. Rome.
7. Animal Health Australia (AHA) (2019). – [AUSVETPLAN Manuals and Documents](#).
8. United States Department of Agriculture – Animal and Plant Health Inspection Service – Veterinary Services (USDA–APHIS–VS) (2019). – [Disease response strategy: African swine fever](#). Foreign Animal Disease Preparedness and Response Plan (FAD PReP).
9. Department for Environment, Food & Rural Affairs (DEFRA) (2014). – [Disease control strategy for African and classical swine fever in Great Britain](#).
10. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). – [Planification en cas d'urgence](#).

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 325 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int